



SENTINELLES  
DE LA NATURE

# BILAN 2024

FNE Ile-de-France



Plus d'infos sur [sentinellesdelanature.fr](http://sentinellesdelanature.fr)



# QU'EST-CE QUE SENTINELLES DE LA NATURE ?

**Sentinelles de la nature, c'est un réseau de citoyen.nes « sentinelles » agissant pour protéger la nature, en alertant sur les atteintes à l'environnement et en valorisant les actions favorables à la préservation de la nature. C'est un programme porté par les associations du réseau France Nature Environnement, pour informer, aiguiller et accompagner les citoyen.nes pour agir pour la protection de la nature.**

## Comment ça marche ?

Devenir Sentinelles de la Nature, c'est facile ! **Faites une observation sur le site [www.sentinellesdelanature.fr](http://www.sentinellesdelanature.fr) ou l'application dédiée**, vous serez mis.e en relation avec l'association référente sur votre territoire : c'est elle qui reviendra vers vous et vous accompagnera pour agir et protéger la nature !

**Sentinelles de la Nature, c'est le lieu à privilégier pour alerter sur une atteinte à l'environnement ou faire remonter une initiative favorable sur votre territoire !**

> *La création d'un compte est obligatoire, mais les signalements sont confidentiels !*



**PLUS DE 20 000  
CITOYEN.NES  
ENGAGÉ.ES DEPUIS LE  
LANCEMENT**

**4000 À 5000  
ALERTE.S PAR AN**

**EN FRANCE  
HEXAGONALE, GUYANE  
ET MAYOTTE !**

## Quelles suites sont données aux alertes ?



- **Publication** des initiatives favorables ou des dégradations pour les rendre visible à tous et toutes ;
- **Information et montée en compétence** des Sentinelles sur la réglementation et les moyens d'action ;
- Information des responsables des atteintes sur la **réglementation en vigueur** ;
- Mise en relation des Sentinelles avec les **autorités compétentes pour résoudre les atteintes à l'environnement** ;
- Mise en relation avec **les porteurs de solutions existants** pour résoudre les atteintes à l'environnement ;
- **Mise en demeure** des responsables des atteintes pour qu'ils agissent ;
- Lorsque tous les moyens d'action sont épuisés, et selon la gravité de la situation, **l'engagement d'actions contentieuses**.

> *Certaines alertes n'ont pas vocation à être traitées via Sentinelles de la nature, en fonction de leur nature et de leur gravité. Dans tous les cas, l'association référente vous tiendra informé.e des suites données à votre alerte.*

## Ce que n'est pas Sentinelles de la Nature :

Sentinelle.s de la nature est un programme porté par des associations de protection de la nature et de l'environnement membres de la fédération France Nature Environnement. Les associations ont pour objet d'assurer la veille environnementale, informer les citoyen.nes, accompagner à l'action collective pour la protection de la nature. **Mais Sentinelles de la Nature n'est pas un service public et nos associations n'ont pas vocation à se substituer à la police de l'environnement.**

## Plus d'informations

👉 [Sentinellesdelanature.fr](http://Sentinellesdelanature.fr)

## Qui contacter ?

Maxime Colin  
Chargé d'animation de Sentinelles de la Nature  
maxime.colin@fne-idf.fr - 01 45 82 42 34

## Ils nous soutiennent





# 1 490

**Sentinelles de la Nature  
en Ile-de-France**

dont **145** nouvelles Sentinelles  
en 2024



# 221

**nouvelles alertes  
en 2024**

Avec 17 objectifs  
atteints en 2024 !

dont **6**

nouvelles initiatives  
positives en 2024

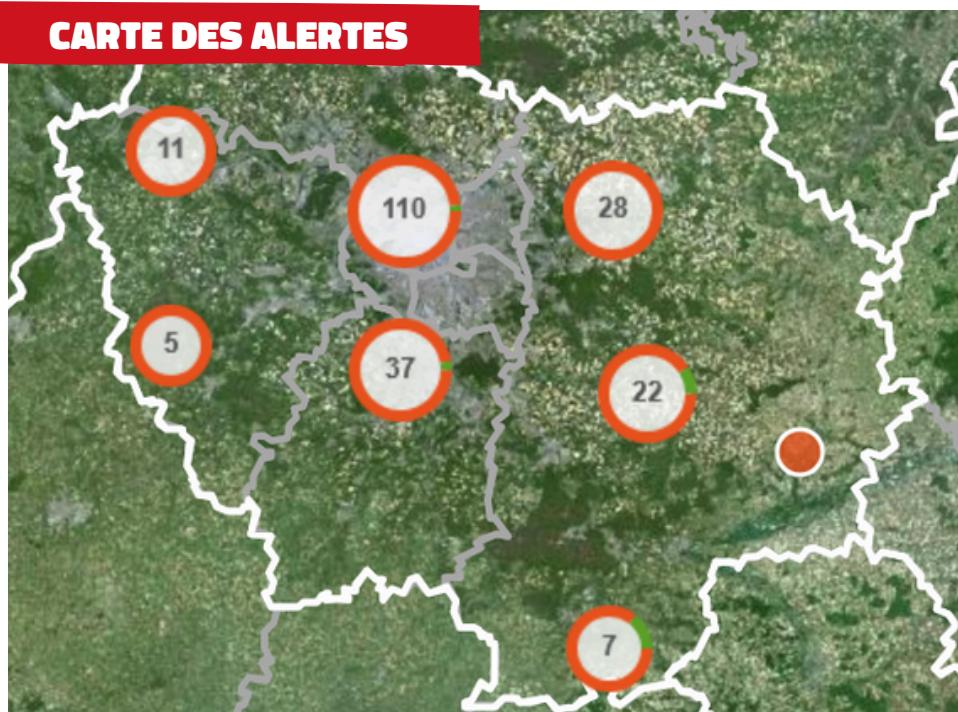
dont **209**

nouvelles dégradations  
enregistrées en 2024



une surreprésentation de la thématique de la  
préservation des arbres à mettre en lien avec des  
efforts de sensibilisation particuliers engagés en 2024

### CARTE DES ALERTES



**Nombre de signalements et dispersion spatiale dans les départements**

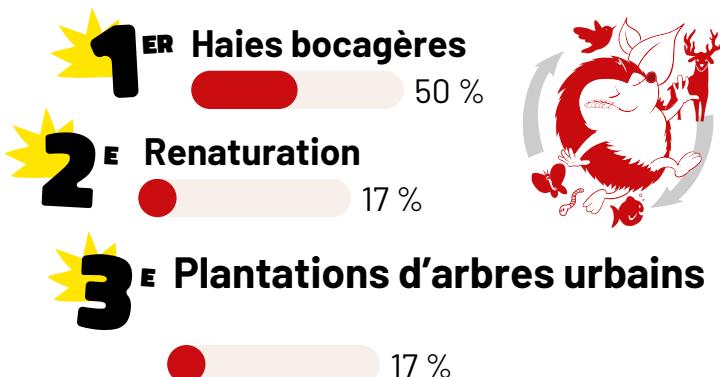
## Une petite victoire réconfortante pour clore l'année 2024

Une flambée de sapins organisée chaque année par une commune a pu être évitée en décembre 2024, dans la mesure où l'opération est néfaste pour la qualité de l'air et constitue juridiquement un brûlage illégal de biodéchets. Après une prise de contact avec la mairie et une explication de la réglementation ainsi que des enjeux sanitaires en présence, la mairie a accepté d'annuler l'évènement.



## INITIATIVES FAVORABLES

Le Top 3



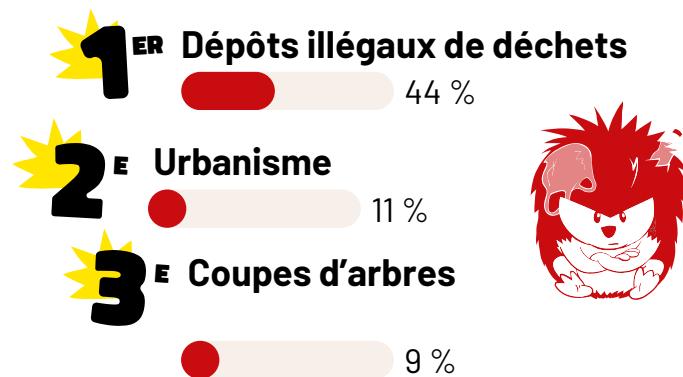
### L'initiative favorable de l'année 2024

Une micro-forêt de 140 pieds d'arbustes et plantes à fleurs a été plantée dans un terrain proche de l'école Miriam Nakeba à Nanterre, ville très minérale et forcement carencée en espaces vertes. Il a permis d'impliquer les enfants scolarisés dans l'école, ainsi que leurs parents, grâce à l'organisation d'une exposition pédagogique en amont de l'opération de plantation ; cela a permis la sensibilisation des citoyens à l'importance de la nature en ville.

Le projet, porté par l'association Environnement 92, a été élaboré en étroite collaboration avec les services de la Ville de Nanterre.

## DÉGRADATIONS

Le Top 3



### La plus grave dégradation observée en 2024

Une décharge illégale de très grande ampleur a été constatée sur le territoire de la Commune d'Osny (95) sur une étendue de 3 hectares. La décharge est composé de divers déchets du BTP, dont des pneus, des gravats, de la ferraille, etc.

Les services de la mairie estiment qu'il y aurait environ 5000m<sup>3</sup> de déchets, soit environ 1000 tonnes, ce qui en ferait la plus vaste décharge illégale en activité en Ile-de-France.

## SENTINELLES DE LA NUIT

La pollution lumineuse affecte le vivant et constitue un important gaspillage d'énergie. En nous signalant des points lumineux potentiellement illégaux ou qui vous paraissent nuisibles, vous nous aidez à sensibiliser les acteurs concernés et à agir pour la nuit.

### LE BILAN

- 4 alertes recensées
- 1 article dans la presse
- 1 webinaires de sensibilisation



## ARBRES EN VILLE VILLE EN VIE



## CAMPAGNE ARBRES EN VILLE, VILLE EN VIE

Campagne de signalement inédite organisée en partenariat avec GreenVoice à partir de décembre 2025 afin de promouvoir la lutte pour la préservation des arbres en milieu urbain

### LE BILAN PROVISOIRE

- 9 alertes recensées
- 2 médiations judiciaires engagées
- 3 webinaires de sensibilisation

